

1. Record Nr.	UNINA9910132248903321
Autore	Villers Stephanie
Titolo	L'avortement et la justice, une répression illusoire ? : discours normatifs et pratiques judiciaires en Belgique (1918-1940) // Stéphanie Villers ; Aude Musin, Frdric Vesentini, Xavier Rousseaux (ed.) ; couverture, Marie-Hlne Grgoire
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires de Louvain, 2009 Louvain-la-Neuve, Belgium : , : Presses universitaires de Louvain, , 2009 ©2009
ISBN	2-87558-176-7 2-87463-503-0
Descrizione fisica	1 online resource (270 p.)
Collana	Histoire, justice, socit
Altri autori (Persone)	VesentiniFrederic RousseauxXavier MusinAude GregoireMarie-Helene
Disciplina	344.0419
Soggetti	Abortion - Law and legislation
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references.
Sommario/riassunto	Dès la fin du XIXe siècle se dessine en Europe une véritable « révolution de l'avortement ». Les pratiques abortives, plus sûres, répondent au rejet des morales officielles et au désir nouveau des couples de limiter la taille de leur famille. Cette banalisation de l'avortement entraînera en Belgique une réaction dont l'ampleur étonne encore. Morale catholique, nationalisme exacerbé et crainte de la dépopulation concourent à faire de l'avortement, ce « fléau du siècle », un véritable crime contre la société et la nation. Cet ouvrage aborde l'histoire de la justice et de l'avortement durant l'entredeux- guerres. La première partie s'intéresse au contexte légal et idéologique de l'avortement en Belgique et aux préoccupations qui ont incité le législateur belge à « renforcer » la loi en 1923. La seconde partie, consacrée à la quantification de la répression judiciaire de l'avortement dans l'entre-deux-guerres,

permet de voir dans quelle mesure l'évolution des mentalités s'est répercutée dans la pratique judiciaire. La dernière partie propose une analyse des dossiers d'abandon de poursuite de l'arrondissement judiciaire de Dinant, qui permet de mieux cerner le profil et les motivations des différents protagonistes de l'avortement et de sa répression.
